



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

air

Question écrite n° 8419

Texte de la question

M. Jean-Marie Demange appelle l'attention de Mme le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur les stations de surveillance de la qualité de l'air installées sur le territoire national. Il lui demande de préciser, de manière exhaustive, pour chacune de ces stations de surveillance : le nom de la commune ainsi que le nombre de ses habitants, la date de mise en service, les différents types d'émission gazeuse ou de particules mesurées et la fréquence de ces mesures.

Texte de la réponse

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative aux stations de surveillance de la qualité de l'air installées sur le territoire national. Plus de 1 500 analyseurs de pollution atmosphériques surveillent la qualité de l'air sur le territoire national. Ce sont principalement des analyseurs de dioxyde de soufre, d'oxydes d'azote, d'ozone, de particules en suspension, de plomb, de monoxyde de carbone et d'hydrocarbures. Ces analyseurs mesurent les concentrations de polluants présents dans l'atmosphère en continu et toute l'année. En ce qui concerne la couverture nationale, la qualité de l'air est surveillée dans 44 agglomérations de plus de 100 000 habitants. D'autres stations de mesures sont situées dans des agglomérations plus petites ou en zone rurale. Des renseignements complémentaires sont disponibles au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, à l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et dans les 36 organismes agréés de surveillance de la qualité de l'air.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Demange](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8419

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 13 avril 1998

Question publiée le : 29 décembre 1997, page 4847

Réponse publiée le : 20 avril 1998, page 2215